

**INSTRUCTIONS RELATIVES AU STAGE PRATIQUE DES ELEVES-  
ENSEIGNANTS/ELEVES-ENSEIGNANTES DES ECOLES DE FORMATION  
DES ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES DU PRIMAIRE DANS LES  
CIRCONSCRIPTIONS D'EDUCATION DE BASE (CEB)**

**ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019**

**PREAMBULE**

Le stage pratique des élèves des écoles de formation des enseignants/enseignantes du primaire s'étend du **15 septembre 2018 au 28 février 2019**. Il s'inscrit uniquement sous la forme intitulée : **stage de pratique accompagnée**, c'est-à-dire d'observations et de conduites de leçons effectuées sous la tutelle de l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère et / ou du directeur / de la directrice de l'école.

Les présentes instructions sont élaborées pour permettre aux élèves-enseignants/élèves-enseignantes du primaire de tirer le meilleur parti de leur séjour en circonscription. Elles sont également conçues à l'attention de l'ensemble des acteurs/actrices intervenant dans la mise en œuvre du stage de pratique accompagnée.

Elles sont structurées de la manière suivante :

1. Objectifs du stage ;
2. Déroulement du stage ;
3. Rôle des différents acteurs/différentes actrices.

**I. OBJECTIFS DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE :**

Le stage **de pratique accompagnée** qui se déroule en circonscription devra permettre aux stagiaires de/d' :

- s'imprégner de l'organisation administrative, matérielle et pédagogique des écoles et /ou des centres ;
- adapter les savoirs académiques (niveau d'études des stagiaires) et disciplines scolaires (contenus scolaires à dispenser à des élèves) ;
- s'appropriier les contenus des programmes et les méthodologies des disciplines enseignées à l'école primaire ;
- observer des séquences pédagogiques conduites par des enseignants-conseillers / enseignantes-conseillères ;

- s'exercer à la pratique classe (préparation et conduite de leçons d'essai) ;
- repérer les difficultés rencontrées par les élèves d'une part et par les enseignants/enseignantes d'autre part dans les apprentissages ;
- rechercher, développer ou créer des situations pédagogiques individuelles ou de groupes propres à surmonter ces difficultés ;
- travailler en équipe pour apprécier la nécessité de la formation et ses enjeux culturels, sociaux et économiques (place et rôle des conseils d'enseignants/enseignantes, des stages, des sessions de formation et des conférences pédagogiques) ;
- se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement du sous-système éducatif et les innovations pédagogiques qui y sont appliquées.

## **II- DEROULEMENT DU STAGE**

### **2.1 Structuration**

Le séjour des stagiaires sera de **23** semaines y compris les congés scolaires mais les activités pédagogiques de stage se dérouleront en **21** semaines effectives; le travail est structuré en trois (03) phases comme suit :

**Phase 1** : PRISE DE CONTACT, OBSERVATION DE LA RENTREE ADMINISTRATIVE : **02 semaines.**

Ces deux (2) semaines doivent permettre au /à la stagiaire de se familiariser avec la structure-école : prise de contact avec le milieu scolaire, informations sur l'organisation administrative et pédagogique de l'école et de la classe.

**Phase 2** : OBSERVATIONS, ESSAIS ET ENTRETIENS : **17 semaines**

Une fois dans les classes, le/la stagiaire observe le/la titulaire de la classe pendant deux (2) semaines. Les deux semaines suivantes, il/elle s'exerce à la pratique. Chaque soir, le/la titulaire de la classe se rend disponible pour s'entretenir avec le/la stagiaire. Il/elle se prête à ses questions, lui donne des conseils pour sa pratique et lui apporte tout son appui.

**Phase 3** : BILAN ET FINALISATION DU RAPPORT DE STAGE : **02 semaines**

A l'issue du stage pratique, les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères, le directeur/la directrice d'école et les encadreurs/encadreuses pédagogiques de la circonscription doivent faire un bilan avec les stagiaires. Ce bilan permettra à ces derniers de finaliser leurs rapports.

## 2.2 Chronogramme du déroulement du stage de pratique accompagnée

Périodes	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1 / CM2
<b>15 au 30 septembre 2018</b> <b>(2 semaines)</b>	<p><b>Observations de la rentrée administrative :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prise de contact avec l'équipe enseignante, le milieu scolaire et son environnement.</li> <li>2. Observation de l'organisation et du fonctionnement de l'école : <ul style="list-style-type: none"> <li>• domaine scolaire ;</li> <li>• rôle du directeur / de la directrice d'école ;</li> <li>• conseil des enseignants / enseignantes ;</li> <li>• partenariat avec l'APE, l'AME et le COGES ;</li> <li>• relation école-milieu.</li> </ul> </li> <li>3. Observation de l'organisation administrative et pédagogique de la classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaboration des affichages réglementaires ;</li> <li>• tenue des registres par les adjoints / adjointes et le directeur / la directrice d'école ;</li> <li>• élaboration des PAI et du PAC ;</li> <li>• tenue du cahier de bord et autre matériel didactique ;</li> <li>• etc.</li> </ul> </li> </ol>				
<b>1<sup>er</sup> octobre 2018 au 02 février 2019</b> <b>(soit 15 semaines)</b>	<p><b>Répartition indicative des stagiaires dans les classes et proposition du déroulement du stage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 stagiaires maximum par école d'application ;</li> <li>• 3 stagiaires par classe au maximum pour une école à six (6) classes, soit cinq (5) groupes de trois (3) stagiaires ;</li> <li>• Observation de la pratique de l'enseignant-conseiller/ l'enseignante-conseillère pendant deux (02) semaines ;</li> <li>• Essai des trois (3) stagiaires pendant trois (3) semaines soit cinq (5) semaines par classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1<sup>ère</sup> semaine : par jour, un/une des stagiaires présente deux (2) leçons et les autres observent pour mieux contribuer à la séance d'entretien ; l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère présente les autres leçons ; Si le/la stagiaire est seul € dans la classe, il/elle présente chaque jour deux leçons ;</li> <li>✓ 2<sup>ème</sup> semaine : par jour, un/une des stagiaires présente trois (3) leçons ; l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère présente les autres leçons ; Si le/la stagiaire est seul € dans la classe, il/elle présente chaque jour trois leçons ;</li> <li>✓ 3<sup>ème</sup> semaine, chaque stagiaire tient la classe toute une journée.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Total : quinze (15) semaines d'observation et d'essai.</b></p>				

<b>04 au 16 février 2019 (2 semaines)</b>	<p>Consolidation dans une classe ou plusieurs classes pour deux (02) semaines et observation au CM2.</p> <p>Au cours de la première semaine de fixation, les stagiaires se remplaceront par groupe pour l'observation au CM2 sans pratique pendant cinq jours, soit un groupe par jour ;</p>
<b>18 au 28 février 2019 (2 semaines)</b>	Bilan et finalisation du rapport.
<b>1<sup>er</sup> au 03 mars 2019</b>	Retour des stagiaires dans leurs écoles de formation.
<b>04 au 30 mars 2019</b>	Préparation et déroulement du CEAP.

**NB** : cette répartition peut être adaptée en fonction du nombre des stagiaires ou du type d'école (classique bilingue, CEBNF).

<b>Semaines 1 et 2</b>	<b>Observation de la rentrée Groupe 1</b>	<b>Observation de la rentrée Groupe 2</b>	<b>Observation de la rentrée Groupe 3</b>	<b>Observation de la rentrée Groupe 4</b>	<b>Observation de la rentrée Groupe 5</b>
<b>Semaine 3</b>	<b>Observations Groupe 1</b>	<b>Observations Groupe 2</b>	<b>Observations Groupe 3</b>	<b>Observations Groupe 4</b>	<b>Observations Groupe 5</b>
<b>Semaines 4 et 5</b>	<b>Essai Groupe 1</b>	<b>Essai Groupe 2</b>	<b>Essai Groupe 3</b>	<b>Essai Groupe 4</b>	<b>Essai Groupe 5</b>
<b>Semaine 6</b>	<b>Observations Groupe 2</b>	<b>Observations Groupe 3</b>	<b>Observations Groupe 4</b>	<b>Observations Groupe 5</b>	<b>Observations Groupe 1</b>
<b>Semaines 7 et 8</b>	<b>Essai Groupe 2</b>	<b>Essai Groupe 3</b>	<b>Essai Groupe 4</b>	<b>Essai Groupe 5</b>	<b>Essai Groupe 1</b>
<b>Semaine 9</b>	<b>Observations Groupe 3</b>	<b>Observations Groupe 4</b>	<b>Observations Groupe 5</b>	<b>Observations Groupe 1</b>	<b>Observations Groupe 2</b>
<b>Semaines 10 et 11</b>	<b>Essai Groupe 3</b>	<b>Essai Groupe 4</b>	<b>Essai Groupe 5</b>	<b>Essai Groupe 1</b>	<b>Essai Groupe 2</b>
<b>Semaine 12</b>	<b>Observations Groupe 4</b>	<b>Observations Groupe 5</b>	<b>Observations Groupe 1</b>	<b>Observations Groupe 2</b>	<b>Observations Groupe 3</b>
<b>Semaines 13 et 14</b>	<b>Essai Groupe 4</b>	<b>Essai Groupe 5</b>	<b>Essai Groupe 1</b>	<b>Essai Groupe 2</b>	<b>Essai Groupe 3</b>
<b>Semaine 15</b>	<b>Observations Groupe 5</b>	<b>Observations Groupe 1</b>	<b>Observations Groupe 2</b>	<b>Observations Groupe 3</b>	<b>Observations Groupe 4</b>

Semaines 16 et 17	Essai Groupe 5	Essai Groupe 1	Essai Groupe 2	Essai Groupe 3	Essai Groupe 4
Semaine 18 et 19	-Consolidation -Observations au CM2 (1jour)	-Consolidation -Observations au CM2 (1jour)	-Consolidation -Observations au CM2 (1jour)	-Consolidation -Observations au CM2 (1jour)	-Consolidation -Observations au CM2 (1jour)
Semaines 20 et 21	<b>Bilan et finalisation du rapport</b>				
1 <sup>er</sup> au 03 mars 2019	<b>Retour dans les écoles de formation</b>				

**NB :** Ce chronogramme proposé à titre indicatif sera adapté selon les réalités administratives et pédagogiques de chaque type d'école (classique, bilingue, CEBNF).

### 2. 3. L'évaluation du/de la stagiaire

A l'issue du stage pratique, l'élève-enseignant/l'élève-enseignante du primaire sera évalué par l'équipe enseignante de l'école à partir de la grille d'appréciation élaborée à cet effet (cf. annexe).

L'évaluation s'appuie sur l'observation de leçons ou d'activités réalisées par le/la stagiaire dans les classes et sur sa conduite générale durant le stage. Le suivi doit permettre d'évaluer la capacité du/de la stagiaire à :

- élaborer un plan d'action pédagogique (**préparation de la classe, élaboration de PAI, PAC, etc.**) ;
- préparer une situation d'apprentissage adaptée à un objectif et à un public déterminé ;
- comprendre et maîtriser les phénomènes relatifs à :
  - o la gestion des situations relationnelles dans la classe ;
  - o la régulation du déroulement d'une situation d'apprentissage ;
  - o l'évaluation des apprentissages ;
  - o l'aide méthodologique au travail de l'élève ;
  - o la connaissance du système éducatif ;
  - o l'implication du/de la stagiaire dans les activités éducatives de l'établissement.

Deux notes seront attribuées :

- l'une relative aux compétences professionnelles (savoirs, savoir-faire) ;
- l'autre relative à la conduite (savoir-être).

Les notes définitives seront attribuées par le chef/la cheffe de circonscription à partir des propositions de l'équipe pédagogique de l'école.

**Celui-ci/celle-ci les acheminera sous pli confidentiel au Directeur Général de l'école de formation concernée par le biais d'un/une stagiaire et ce, dès la fin du stage.**

**NB** : Toute note inférieure à 10/20 ou supérieure à 17/20 sera assortie d'éléments d'appréciation détaillés pour justifier la note.

Les notes attribuées par l'équipe-école et entérinées par le/la CCEB constituent les notes de la pratique.

### **III. ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS**

#### **3.1 Rôle des encadreurs pédagogiques**

##### **3.1.1 Affectation des stagiaires dans les écoles d'application.**

Dès réception de la liste des stagiaires, le/la CCEB doit programmer une rencontre avec les élèves-enseignants/élèves enseignantes pour échanger sur leur affectation dans les écoles d'application.

Le/la CCEB doit tenir compte **autant que possible** du lieu de résidence du stagiaire pour son affectation dans une école afin de minimiser les coûts de déplacement, sans toutefois dépasser le quota de quinze (15) élèves-enseignants/élèves enseignantes par école d'application.

Il/elle doit afficher à l'inspection la note portant affectation des stagiaires dans les écoles.

##### **3.1.2 Suivi sur le terrain**

Le/la chef/chef de Circonscription et le/la Conseiller/conseillère Pédagogique Itinérant/itinérante sont les premiers responsables de la formation pratique des élèves-enseignants/ élèves enseignantes. Par conséquent, ils/elles veilleront à :

- rencontrer les stagiaires dès leur arrivée dans la circonscription en vue d'un échange sur l'organisation de leur séjour et les enjeux du stage pratique de la classe ;
- rencontrer les directeurs/directrices d'école et les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères en début de stage pour une lecture et une compréhension univoque des instructions relatives au stage pratique et en fin de stage pour le bilan ;
- observer les stagiaires en situation de classe et leur prodiguer des conseils ;
- rester disponibles à l'endroit des élèves-enseignants/ élèves enseignantes en vue d'instaurer un climat de confiance propice à un travail fructueux ;

- valider les notes attribuées au / à la stagiaire par l'équipe-école ;
- tenir une rencontre en fin de stage avec les directeurs/directrices d'écoles d'application pour faire le bilan.

### **3.2. Rôle des directeurs/directrices d'école et des enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères**

#### **3.2.1 : Organisation du stage pratique**

Il est nécessaire que l'équipe enseignante s'organise afin que dans chaque classe, l'effectif des stagiaires n'excède pas trois (3). Il est indispensable que le/la stagiaire observe dans toutes les classes et pratique dans toutes les disciplines du CP1 au CM1.

#### **3.2.2 : Le suivi du stagiaire**

- Le directeur/la directrice de l'école veillera en collaboration avec les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères à ce que le/la stagiaire dispose du matériel et de la documentation nécessaire pour les préparations des leçons.
- L'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère visera régulièrement le cahier de préparations de l'élève-enseignant/élève-enseignante, fera ses observations et donnera ses conseils, le tout consigné dans un cahier d'observations ouvert à cet effet.
- L'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère assistera obligatoirement aux leçons d'essai présentées par le/la stagiaire. Le directeur/la directrice peut également assister à ces leçons.
- En fin de journée, l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère s'entretiendra avec le/la stagiaire en vue des réajustements éventuels.
- Une fois par semaine, de préférence à la fin, le directeur/la directrice et son équipe pédagogique rencontreront les stagiaires pour des échanges, conseils et encouragements.
- Le directeur/la directrice adressera au chef / à la cheffe de circonscription un rapport portant sur le déroulement du stage pratique.

**N.B : Le / la stagiaire ne devra en aucun cas être abandonné(e) à lui-même ou à elle-même pendant les moments d'essai.**

### **3.3 Rôle des élèves-enseignants / élèves-enseignantes**

A l'école de formation, les élèves-enseignants/élèves-enseignantes ont reçu les documents et informations nécessaires pouvant leur permettre de découvrir la vie de l'école. Ils/elles doivent par conséquent :

- suivre les instructions de leurs directeurs/directrices d'école ;
- observer les leçons dispensées par les enseignants-conseillers/enseignantes – conseillères ;
- s'exercer à la pratique classe ;

- rédiger leur rapport de stage.
- Ils/elles doivent participer à toutes les activités de la circonscription et témoigner du respect aux encadreurs/encadreuses pédagogiques, aux enseignants/enseignantes, aux élèves et aux partenaires de l'école.
- **Le rapport de stage sera déposé par chaque stagiaire auprès de la direction générale de l'école de formation dont il/elle relève dès la 1<sup>ère</sup> semaine de la reprise des cours.**

### **3.4. Rôle des formateurs/formatrices des écoles de formation**

Avant le départ des élèves-enseignantes/enseignants pour le stage pratique, chaque établissement de formation organisera un entretien préparatoire à leur intention, au cours duquel ceux-ci recevront les documents, les informations et les conseils nécessaires au bon déroulement du stage pratique et de leur séjour dans les écoles.

Durant la période de stage pratique, chaque ENEP en collaboration avec les EPFEP de sa zone de suivi d'encadrement, a pour charge d'organiser les formateurs/formatrices afin d'assurer le suivi-appui-conseil.

Ce suivi appui-conseil consistera à :

- s'entretenir avec les responsables des structures déconcentrées du MENA (DREPPNF, DPEPPNF) et les encadreurs/encadreuses pédagogiques de terrain (CCEB, Conseillers / conseillères Pédagogiques, DE) ;
- s'entretenir avec les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères ;
- s'entretenir avec les stagiaires ;
- établir un rapport de suivi.

***La qualité des sortants/sortantes des écoles de formation dépendra du sérieux avec lequel chaque acteur/actrice s'acquittera de son rôle.***

Ouagadougou, le

Le Secrétaire Général

**Pr Kalifa TRAORE**  
Chevalier de l'Ordre National



# **A N N E X E S**

**GRILLE D'APPRECIATION DU STAGIAIRE**

**I. IDENTIFICATION DU STAGIAIRE**

**Nom** : ..... **Prénom (s)** ..... **Sexe** : .....

**Date et lieu de naissance** .....

**Ecole de formation d'origine** : .....

**Promotion** : .....

**Statut** : Boursier/boursière  Non boursier/boursière

**Niveau d'étude** : ..... **Groupe sanguin** : ..... **Antécédents médicaux** :

.....

**II. IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE**

**DREPPNF** : ..... **DPEPPNF** : ..... **CEB** .....

**Ecole de** : .....

**Période du stage** : du ..... au .....

**N.B** : *La grille d'appréciation est remplie par le directeur/la directrice et l'ensemble des enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères de l'école d'accueil et transmise à l'inspecteur chef / l'inspectrice cheffe de la circonscription pour appréciation finale.*

**III. GUIDE DE NOTATION**

Très insuffisant	Insuffisant	Passable	Assez bien	Bien	Très bien
0 à 6 pts	7 à 9 pts	10 à 11 pts	12 à 13 pts	14 à 16 pts	17 à 20 pts

#### **IV. Appréciation de la pratique-classe**

<b>Etapes</b>	<b>Eléments d'appréciation</b>	<b>Note proposée / 20</b>	<b>Observations</b>
Préparation de la classe	Formulation des objectifs	/ 20	
	Documentation et matériel	/ 20	
	Présentation	/ 20	
	Maîtrise des contenus disciplinaires	/ 20	
<b>Sous total 1</b>	<b>Moyenne de la préparation de la classe</b>	/ 20	
Conduite de la classe	Respect des méthodologies	/ 20	
	Techniques d'animation	/20	
	Utilisation de matériel adapté	/20	
	Participation des élèves	/20	
	Ambiance de la classe	/20	
	Congruence entre les objectifs et les items d'évaluation	/ 20	
	Respect du temps imparti aux leçons	/ 20	
<b>Sous total 2</b>	<b>Moyenne de la conduite de la classe</b>	/ 20	
<b>Total général</b>	<b>Moyenne générale de la pratique de la classe</b>	/ 20	

**Appréciation de la pratique classe:**.....

Fait à....., le .....

Le Conseil des enseignants/enseignantes  
(Signature des enseignants – conseillers/  
enseignantes-conseillères)

Le Directeur/la Directrice de l'école

Note définitive attribuée par  
Le Chef / la Cheffe de circonscription

/ 20

Signature et cachet

## V. Appréciation de la conduite du stagiaire

Eléments d'appréciation	Note proposée / 20	Observations
Ponctualité et assiduité au cours du stage	/20	
Respect des principes déontologiques	/20	
Tenue vestimentaire et corporelle	/20	
Sens du service public et intérêt porté à la vie de l'école	/20	
Sociabilité	/20	
Moyenne générale de la conduite	/20	

**Appréciation de la conduite :** .....

**Appréciations générales** (Pratique classe et conduite du stagiaire).....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Fait à* .....*le* .....

Le conseil des enseignants/es  
(Signature des maîtres-conseillers)

Le Directeur/la Directrice de l'école

Note définitive attribuée par le  
Chef de circonscription

/ 20

Signature et cachet

**GRILLE D'OBSERVATION D'UNE LECON**

*A l'usage de l'élève-enseignant / élève-enseignante*

**Date** : ..... **Ecole** : ..... **Classe** : ..... **Discipline** : .....

**Thème** : ..... **Titre de la leçon** : ..... **Durée** : .....

**Matériel** : .....

**Objectifs spécifiques** : .....

<b>Déroulement de la leçon (Méthodologie)</b>	<b>Activités de l'enseignant (e)</b>	<b>Activités des élèves</b>	<b>Observations ou questions</b>
Révision/ pré requis			
Motivation			
Corps de la leçon			
Récapitulation			
Résumé			
Evaluation			

**CANEVAS DE PRESENTATION DU RAPPORT DE STAGE PRATIQUE**

**I. PRESENTATION DE L'ECOLE**

Situation géographique, bref historique, nombre de classes, effectifs des enseignants et des élèves, état des locaux....

**II. ACTIVITES MENEES A L'ECOLE**

**2.1. Activités menées**

Au plan administratif, au plan pédagogique, activités péri, para et post scolaires :

- a) Activités menées par le directeur / la directrice d'école ;
- b) Activités menées par les enseignants / enseignantes ;
- c) Activités menées par le / la stagiaire.

**2.2. Acquis du stage pratique**

- 1) Dites en quoi le stage pratique vous a été bénéfique aux plans administratif, pédagogique, moral et social.
- 2) Identifiez et décrivez dans une classe un problème rencontré dans les apprentissages des élèves, puis analysez-le. (causes, conséquences, solutions).

**III. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS**

- 1) Quelles difficultés avez vous rencontrées lors du stage pratique ?
- 2) Comment les avez-vous résolues ?
- 3) Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration des stages à venir ?

**N.B : Le rapport de stage est un travail personnel, il est obligatoirement manuscrit.**

Le rapport doit être bien présenté, lisible, aéré, sans faute, ni surcharges, ni ratures. Lorsque deux (02) rapports présenteront des similitudes prononcées, des enquêtes seront ouvertes et les auteurs pourraient être traduits en conseil de discipline.

**BAREME DE NOTATION DES CAHIERS DE RAPPORT DE STAGE**

<b>Description de l'école</b>	:	deux (02) points
<b>Activités menées</b>	:	trois (03) points
<b>Acquis du stage</b>	:	dix (10) points
<b>Difficultés et suggestions</b>	:	trois (03) points
<b>Présentation du rapport</b>	:	deux (02) points